

N'en déplaise

Oui aux taxes sur les carburants

De toutes les fiscalités possibles, celle sur les carburants est la moins nocive pour l'activité et la plus vertueuse pour l'environnement



© Freepik



Mécomptes publics, François Ecalle

Les dépenses publiques se sont élevées à 1 294 Mds€ en 2017 et le gouvernement prévoit qu'elles augmenteront de presque 10 % en euros courants sur les années 2018-2022, soit de 1,9 % en moyenne annuelle, ce qui est particulièrement faible et n'a encore jamais été réalisé compte tenu d'une inflation de 1,6 % par an. Il est en effet très difficile de réduire significativement les dépenses publiques en France. Aucun gouvernement n'y est parvenu et aucun parti d'opposition ne montre qu'il en serait capable.

Si nous ne voulons pas léguer le financement de ces dépenses aux générations futures par le déficit et l'emprunt, il aurait donc fallu que les recettes des administrations publiques, surtout composées d'impôts et de cotisations sociales, aient été de l'ordre de 1 300 Mds€ en 2017, et il faudrait qu'elles augmentent d'environ 130 Mds€ de 2017 à 2022.

Il est préférable de taxer la consommation plutôt que les facteurs de production.

de ces dépenses aux générations futures par le déficit et l'emprunt, il faudrait qu'elles augmentent d'environ 130 Mds€ de 2017 à 2022”

Il faut donc choisir sur quelle assiette et à quel taux les administrations publiques doivent prélever 130 Mds€ de plus en cinq ans. D'un point de vue économique, les prélèvements obligatoires peuvent porter sur les facteurs de production que sont le travail et le capital, ou sur la consommation. Les prélèvements sur le travail sont surtout constitués de cotisations sociales et d'impôts sur le revenu. Les prélèvements sur le capital sont des impôts sur sa détention (taxes foncières par exemple), sa transmission (droits de succession par exemple) ou ses revenus (impôts sur le revenu notamment). Les prélèvements sur la consommation sont constitués d'un impôt général (la TVA) et de taxes sur certains produits (carburants, tabacs...).

Les prélèvements sur les facteurs de production réduisent l'offre de travail et de capital en dissuadant de travailler plus ou d'épargner et d'investir plus, voire incitent à partir à l'étranger. Or la France figure parmi les pays de l'OCDE où ils sont les plus élevés, surtout ceux qui touchent le capital.

Il est préférable d'augmenter les prélèvements sur la consommation, qui n'ont pas ces effets négatifs et ne pénalisent pas la production française par rapport aux importations. Ils réduisent certes à court terme le pouvoir d'achat des ménages, ce qui peut affecter la demande adressée aux entreprises, mais les gains de pouvoir d'achat résultent à plus long terme des gains de productivité des entreprises et non des variations de la fiscalité.

“Les prélèvements sur les facteurs de production réduisent l'offre de travail et de capital en dissuadant de travailler plus ou d'épargner et d'investir plus, voire incitent à partir à l'étranger”

La taxation de produits nocifs ou polluants dont la consommation a un coût pour la société qui n'est pas supporté par leurs consommateurs (comme les dépenses de santé des victimes de l'alcoolisme ou des gaz d'échappement des voitures) a en outre une grande vertu : inciter ces consommateurs à moins en consommer.

Comme il faut bien que des prélèvements augmentent pour financer la hausse des dépenses publiques, autant relever plutôt ceux qui sont les moins nocifs pour l'activité et qui ont pour avantage d'inciter à réduire les pollutions, comme les taxes sur les carburants.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle](#)

